



AGRIAL SIGNE UN PARTENARIAT-CADRE ET DEVIENT « COOPÉRATIVE SOLIDAIRE DES BANQUES ALIMENTAIRES »

A l'occasion de la « Journée mondiale de l'alimentation » organisée le 16 octobre par les Nations-Unies et dans le cadre de sa démarche de développement durable, Agrial renforce ses engagements en signant un partenariat-cadre avec la Fédération Française des Banques Alimentaires.

Aujourd'hui premières bénéficiaires des dons alimentaires d'Agrial, les Banques Alimentaires sont réparties sur l'ensemble du territoire français. Elles collectent, gèrent et partagent toute l'année plus de 112 500 tonnes de denrées.

Cette convention-cadre vise à faciliter et structurer les dons de denrées et de produits non alimentaires par les filiales d'Agrial, accompagner le développement de l'association par du mécénat financier, mais aussi soutenir les Banques Alimentaires dans leurs programmes d'aide à l'insertion et de collectes alimentaires par des actions de communication interne du Groupe.

De surcroît, Agrial intègre ce jour le cercle restreint des entreprises reconnues comme « Entreprise Solidaire des Banques Alimentaires », reconnaissance de la part de la Fédération Française des Banques Alimentaires du partenariat de long terme avec de nombreux sites et entités de la Coopérative. En 2020, plus de 1 000 tonnes de produits ont ainsi notamment été distribuées par Agrial à des associations caritatives ou aux personnels soignants, soit 25% de plus qu'en 2019.

« Nous sommes très fiers de ce partenariat-cadre avec la Fédération Française des Banques Alimentaires, qui illustre les valeurs fortes de proximité et de solidarité portées par notre Coopérative. Intégrer le club des 'Entreprises Solidaires des Banques Alimentaires' récompense des décennies d'engagement. Parce que les ressources alimentaires sont rares et précieuses, lutter contre le gaspillage sous toutes ses formes est un impératif pour Agrial. Ainsi, nous agissons concrètement pour prévenir et réduire les pertes à toutes les étapes de notre chaîne de valeur, de l'agriculteur au consommateur, tout en accompagnant les associations de lutte contre la précarité alimentaire » a déclaré Ludovic Spiers, Directeur général d'Agrial.

De son côté, Laurence Champier, Directrice Fédérale du réseau des Banques Alimentaires, affirme : *« Nous sommes particulièrement heureux de ce soutien renforcé de la part d'Agrial, acteur majeur de la production et de la transformation de produits alimentaires frais. Il matérialise une chaîne de solidarité exemplaire « de la fourche à la fourchette ». Le modèle coopératif, en effet, au travers de ses adhérents, nous permet d'être au plus proche des produits agricoles français, dont la qualité est un atout pour notre mission d'aide alimentaire. Tout notre réseau se joint à moi pour témoigner notre reconnaissance ».*

**De gauche à droite :**

- Pierre Clamens, Chargé de Mission Ressources Alimentaires des Banques Alimentaires
- Yesim Broët, Responsable Service Ressources Alimentaires des Banques Alimentaires
- Jean-Marc Surget, Président de la Banque Alimentaire du Calvados
- Jean-Luc Duval, Vice-président d'Agrial
- Ludovic Spiers, Directeur général d'Agrial
- Sarah Deysine, Directrice du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial
- Gilles Le Pottier, Président de la région Bretagne et de la Banque Alimentaire de Rennes
- Pierre Jolivet, Vice-Président de la Banque Alimentaire de Rennes

À propos d'Agrial

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de 150 sites de production implantés dans 11 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 12 000 agriculteurs adhérents et les 21 200 salariés d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2020, le Groupe a réalisé 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plus d'infos : www.agrial.com

À propos des Banques Alimentaires

Premier réseau national d'aide alimentaire avec 110 implantations, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire près de 112 500 tonnes de produits auprès de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Etat. Grâce à l'engagement quotidien de 7000 bénévoles et 550 salariés, ces denrées collectées sont redistribuées à un réseau de plus de 6000 associations et CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale) partenaires à près de 2,1 millions de personnes accueillies à l'aide alimentaire.

Contacts presse :

Agrial - Clément DECORNE – c.decorne@agrial.com - +33 (0)7 60 98 79 69

Banques Alimentaires - Marine RIAUDEL – marine.riaudel@banquealimentaire.org - 01 49 08 04 88